

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013





Reméandrage de la Veyre – photo DDT63



Mission Interservices de l'Eau et de la Nature

- Fonctionnement, activités de la MISEN
- Les 10 axes du programme d'action
- Illustration de quelques avancées en 2012
 - Connaissance des masses d'eau et préparation révision SDAGE
 - Démarches collectives ou par bassin versant
 - Qualité : prescriptions sur zone de captage, zonage zone vulnérable, rejets ICPE
 - Milieu aquatique : débit réservé, continuité, zone humide
 - Protection faune-flore : étude d'incidence, lutte biologique
 - Contrôles

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013





Fonctionnement de la MISEN en 2012

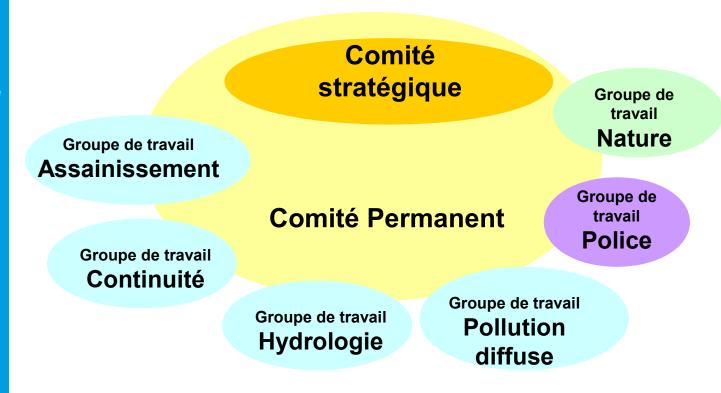
Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013





1 réunion du comité stratégique 4 réunions du comité permanent Plus de 24 réunions de groupes de travail



Un programme en 10 axes

1. Gérer collectivement un bien commun

- 2. Gérer la ressource en eau
- 3. Améliorer et préserver la qualité des eaux
- 4. Contribuer à la connaissance et à la préservation des risques liés à l'eau
- 5. Protéger les milieux aquatiques
- 6. Informer et communiquer
- 7. Renforcer les actions de la police de l'eau et de la nature
- 8. Protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000
- 9. Protéger la faune et la flore sauvage
- 10. Prendre en compte en amont les impacts sur l'environnement

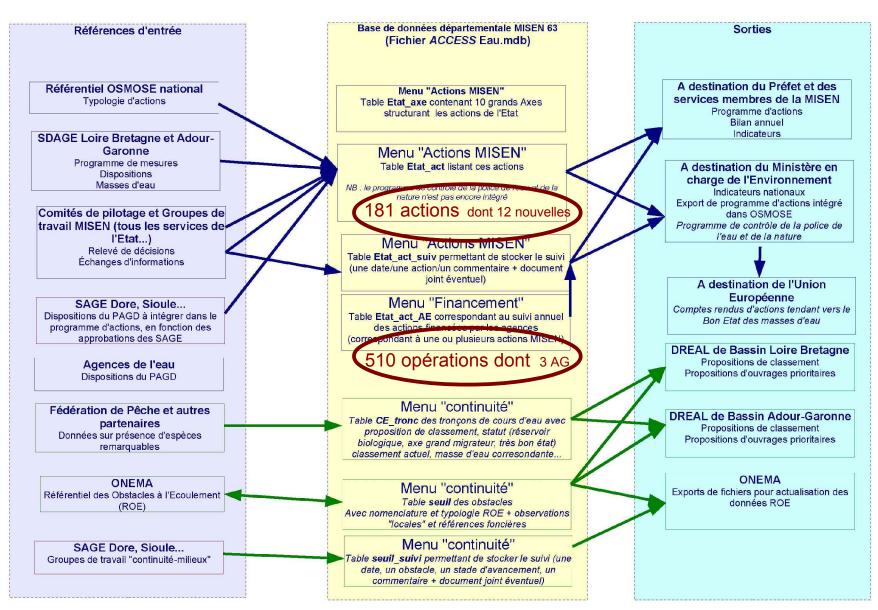
Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013



Mission Interservices de l'Eau et de la Nature du Puy-de-Dôme Organisation de la base de données départementale MISEN 63 25/03/13





Bilan des actions 2012

Programme 2013

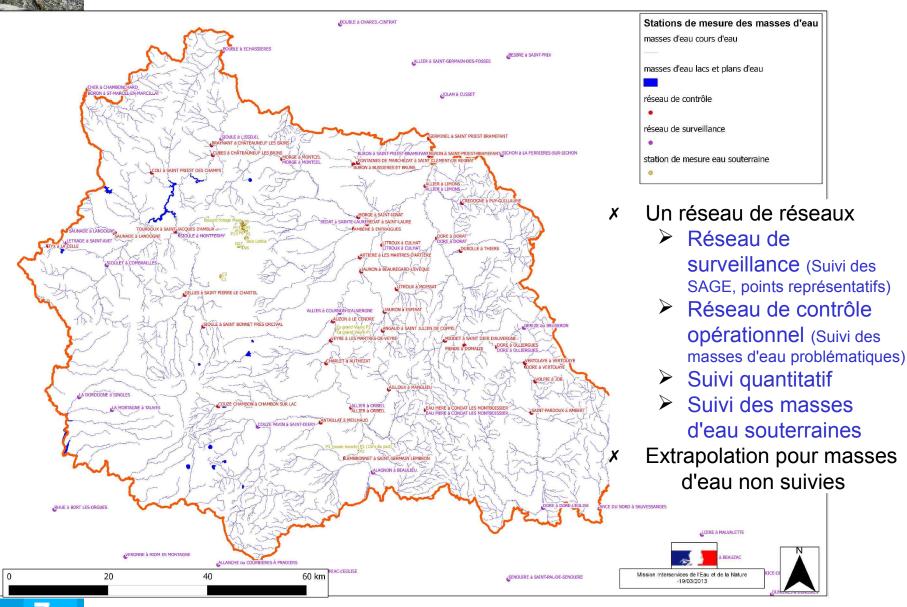
4 avril 2013



Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions

- Etat chimique (mauvais ou bon)
 - x 43 paramètres avec seuils définis
- Etat écologique (de mauvais à très bon) des cours d'eau
 - x Indices Biologiques
 - ✓ Invertébrés : Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)
 - ✔ Diatomées : Indice Biologique Diatomées (IBD)
 - ✔ Poissons : Indice Poissons-Rivière (IPR)
 - x Eléments physico-chimiques généraux
 - Oxygène, température, pH
 - Phosphores, nitrates
 - ✓ salinité
 - x Polluants spécifiques de l'état écologique
 - 9 substances, avec seuils définis
 - X Morphologie
 - ✔ Dire d'expert et éléments objectifs (obstacles, état des berges, de la ripisylve...)
 - Notation du très bon état uniquement
- Principe du paramètre ou du point de mesure déclassant

Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions



7

Comité

de la

des a

Progr

RÉPUB



Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions

Etat écologique des masses d'eau 2007-2009

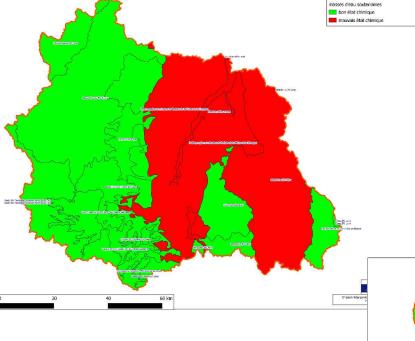
Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013





Etat écologique des masses d'eau souterraines Moyenne des mesures de 2007 à 2009

Etat écologique des masses d'eau souterraines Moyenne des mesures de 2007 à 2010



Un suivi de l'état des masses d'eau pour mieux orienter les actions Etat écologique des masses d'eau 2007-2009 - 1 - très bon état 2 - bon état 2 - bon état 3 - état moyer 4 - état médiocre 4 - état médiocre 5 - mauvais état plans d'eau 1 - très bon étar 1 - très bon état 3 - état moyen 3 - état mover 4 - état médiocre 4 - état médiocre 5 - mauvais état 5 - mauvais état U - inconnu Comité de la des a Prog Etat écologique des masses d'eau 2007-2010 Etat écologique des masses d'eau 2007-2010 masses d'eau cours d'eau bon état bon état mauvais état nasses d'eau plan d'ear 2 - bon état 2 - bon état 5 - mauvais état 5 - mauvais état U - inconnu RÉPUI



Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Une gouvernance dans le domaine de l'eau qui s'organise

- 2 SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) dont l'enquête publique a eu lieu

- 5 contrats territoriaux en cours
- 10 pré-contrats en cours avec le recrutement d'un animateur
- 11 territoires à l'étude, à différents degrés d'avancement
- 9 petits secteurs orphelins à agglomérer ultérieurement aux contrats voisins



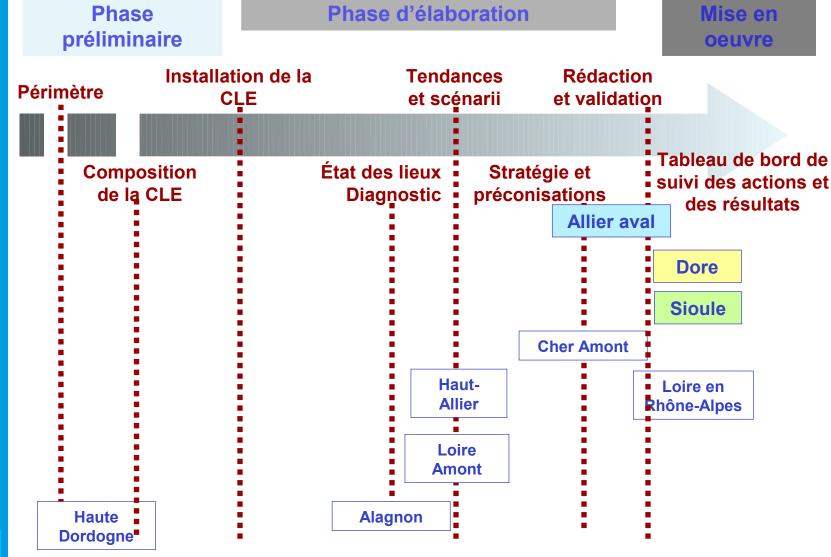
SAGE: état d'avancement

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013







Les contrats en cours, en devenir, à faire émerger

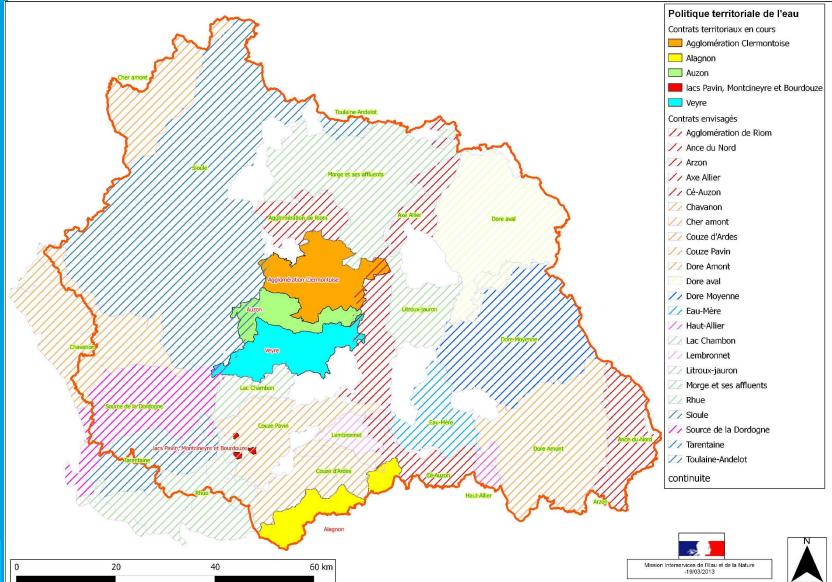
Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013





12



Prescriptions en milieu forestier dans les PPC (périmètres de protection de captage)

Comité Stratégique de la MISEN 63

Dans le Puy-de-Dôme, 2/3 des captages d'eau sont en milieu forestier.

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013

L'exploitation de la forêt peut entraîner des risques sur les ressources en eau :

- détérioration des sols par les engins
- pollution par hydrocarbures
- pollution par produits phytosanitaires

Mais la forêt bien exploitée est un outil de préservation de la qualité de l'eau.





Prescriptions en milieu forestier dans les PPC (périmètres de protection de captage)

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013







Prescriptions en milieu forestier dans les PPC (périmètres de protection de captage)

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Groupe de travail ARS, hydrogéologues agréés coordonnateur des départements 63 et 43, ONF, CRPF et DDT 63

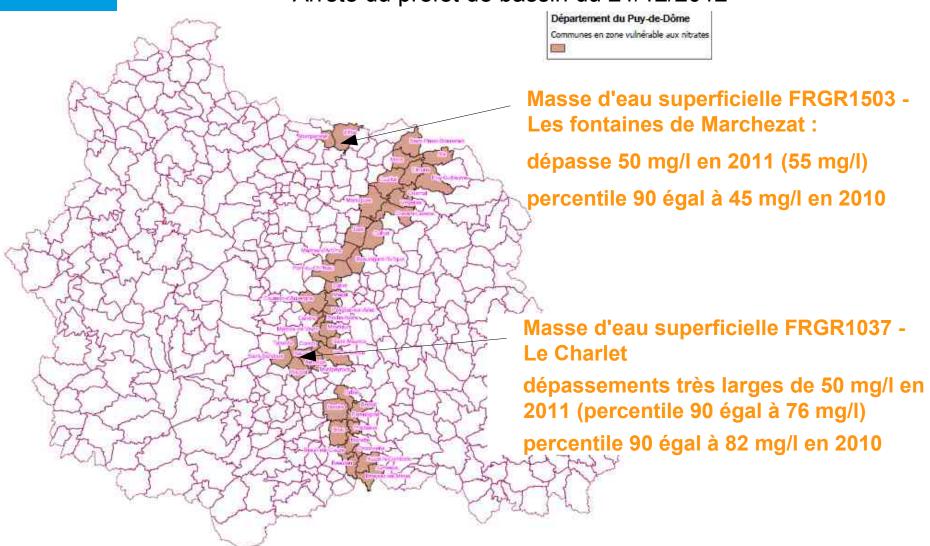
 ⇒ actualisation des prescriptions types des arrêtés préfectoraux de DUP Coupes à blanc Voiries forestières

⇒ élaboration d'une plaquette de sensibilisation des collectivités et exploitants forestiers



Extension de la zone vulnérable (directive nitrate)

Arrêté du préfet de bassin du 21/12/2012





Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Recherche de substances dangereuses dans l'eau

• Contribue à l'amélioration de l'état chimique des ME et s'inscrit dans le plan national d'action contre les micropolluants

Environ 100 d'établissements concernés en Auvergne

Phase de surveillance initiale qui permet de déterminer pour chaque établissement :

- soit l'abandon de la démarche,
- soit la mise en place d'une surveillance pérenne,
- soit la mise en place d'une surveillance pérenne avec plan d'actions pour réduire les flux émis

Bilan 2012 pour le Puy-de-Dôme:

- 26 AP de surveillance initiale pris
- 14 rapports de surveillance initiale reçus et analysés dont 1 non recevable
- 4 abandons de surveillance
- 4 propositions d'arrêtés de surveillance pérenne avec plan d'actions (principalement zinc et nickel)
- 5 propositions d'arrêtés de surveillance pérenne sans plan d'actions (métaux essentiellement)

Poursuite de l'action en 2013



Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Révision des autorisations de rejet des ICPE pour préserver le bon état des masses d'eau

Mise en conformité au SDAGE (phosphore)

2012 :Recensement des rejets industriels dont les Valeurs Limites d'Emission (VLE) ne respectent pas les dispositions de l'action n° 3 A-1

=> 5 établissements devront voir leur valeurs limites d'émission revue :

Action en 2013 : révision des valeurs limites d'émission de ces 5 établissements



Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Analyse de l'impact des rejets ICPE sur le déclassement des masses d'eau par rapport aux macropolluants

- Objectif = identifier les rejets ICPE nécessitant une révision de leurs normes de rejets au regard de l'impact sur la qualité écologique de la ME réceptrice
- 1- Recensement des ME déclassées (état écologique) et dont le retour au bon état est prévu en 2015 => **23 ME (sur la région)**
- 2- Recensement des rejets industriels dans ces 23 masses d'eau => 12 ICPE relevant du régime A (mais aucune dans le Puy-de-Dôme)
- 3- Comparaison entre les débits max. autorisés et les flux max. admissibles par le milieu pour chaque polluant de chacun des rejets.

Résultats : l'ensemble des rejets industriels considérés sur le département, présente donc des contributions négligeables par rapport à la capacité des milieux

NB : Pour des effluents industriels traités en station d'épuration urbaine, prise en compte d'un coefficient d'abattement forfaitaire de 80%

<u>Approfondissements et axes de travail 2013 :</u>

Seuls les polluants P et DCO ont été pris en compte (pas de mesures disponibles sur le paramètre MES et pas de déclassement de masses d'eau pour les paramètres DBO5 et N)

Données issues des mesures Agence de 2009 => sera à actualiser avec les données de 2012

Les masses d'eau dont le retour au bon état est prévu en 2021 seront intégrées ultérieurement



Bilan des actions 2012

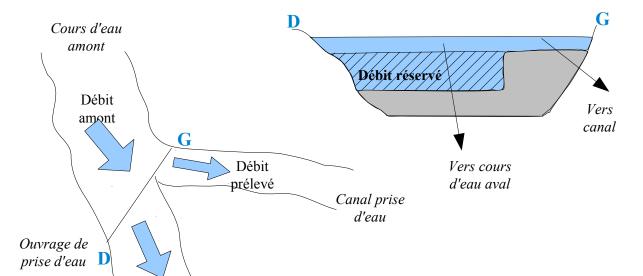
Programme 2013

4 avril 2013



Assurer un débit minimum biologique dans les cours d'eau y compris à l'aval des anciens ouvrages

L214-18 : « Tout ouvrage à construire dans le lit d'un cours d'eau doit comporter des dispositifs maintenant dans ce lit un débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux (...) Ce débit minimal ne doit pas être inférieur au dixième du module du cours d'eau (...) Pour les ouvrages existant (en 2006 ...) les obligations qu'elle institue sont substituées, dès le renouvellement de leur concession ou autorisation et au plus tard le 1er janvier 2014 »



Débit aval

≥ Débit réservé

Cours d'eau

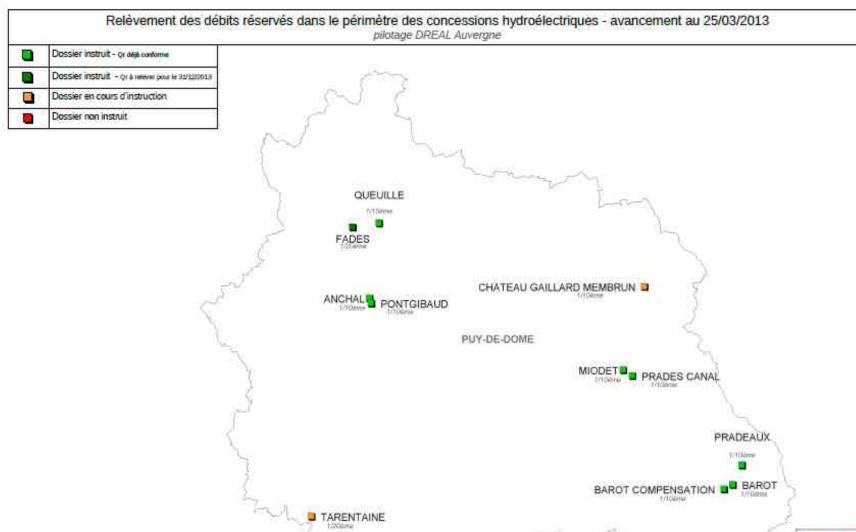
aval

228 ouvrages connus concernés par un relèvement du débit réservé au 1° janvier 2014

Un courrier d'information va être envoyé à chaque propriétaire avec une plaquette d'information



Assurer un débit minimum biologique dans les cours d'eau y compris à l'aval des anciens ouvrages



Comité Str de la MIS

> Bila des action

Programn

4 avril



document de travail



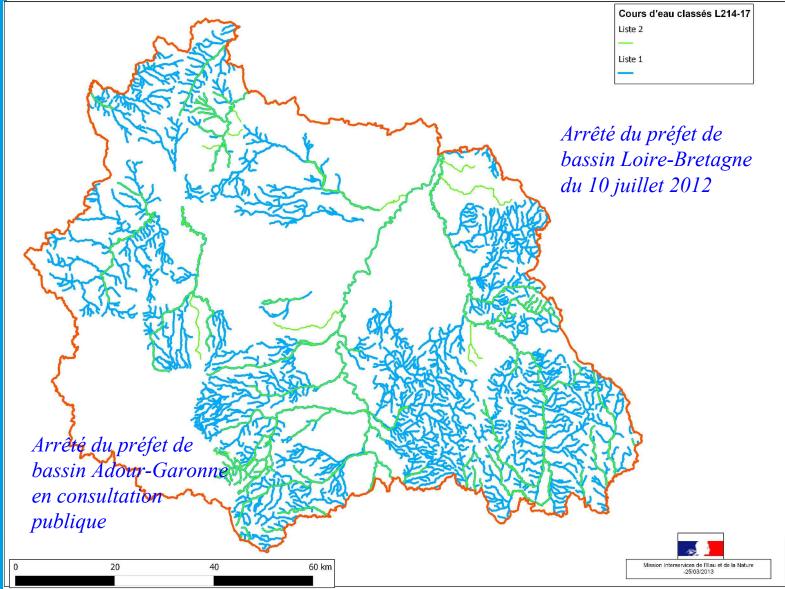
Assurer la continuité piscicole et sédimentaire

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013









Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Assurer la continuité piscicole et sédimentaire

- Information à faire des 357 propriétaires d'ouvrages faisant obstacle en liste 2
 - X Obligation de suppression ou d'aménagement
 - x Si contrat territorial
 - Si abandon des droits d'eau et de la propriété
 - Prise en charge par le contrat territorial
 - Si conservation et amélioration de la continuité
 - X Aide technique et financière dimensionnée au cas par cas
 - x Si pas de contrat territorial
 - ✔ Amélioration ou suppression selon capacités, maîtrise d'ouvrage par propriétaires
- En liste 1, pas d'autorisation pour un nouvel ouvrage
 - x Si demande renouvellement d'autorisation pour ouvrage déjà existant en liste 1
 - Amélioration de la continuité écologique
 - x Si ouvrage existant en liste 1 non autorisé
 - Suppression de l'ouvrage



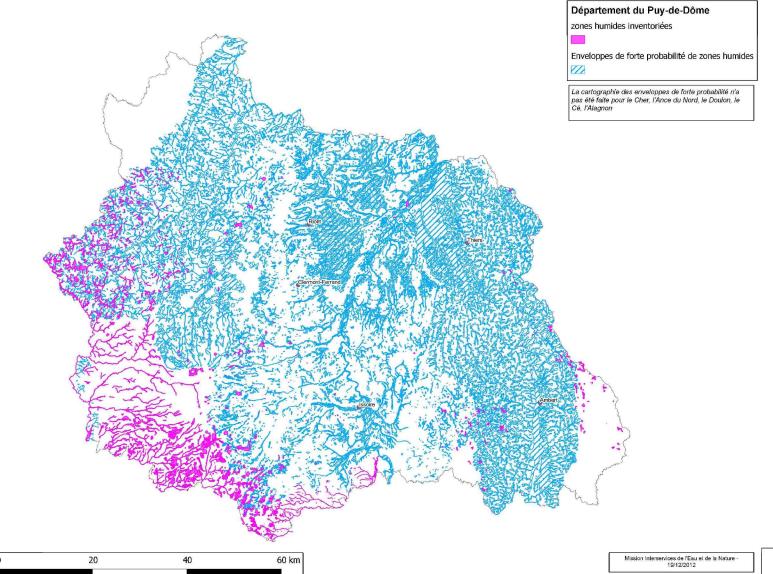
Préserver la fonctionnalité des zones humides

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013









Préserver la fonctionnalité des zones humides

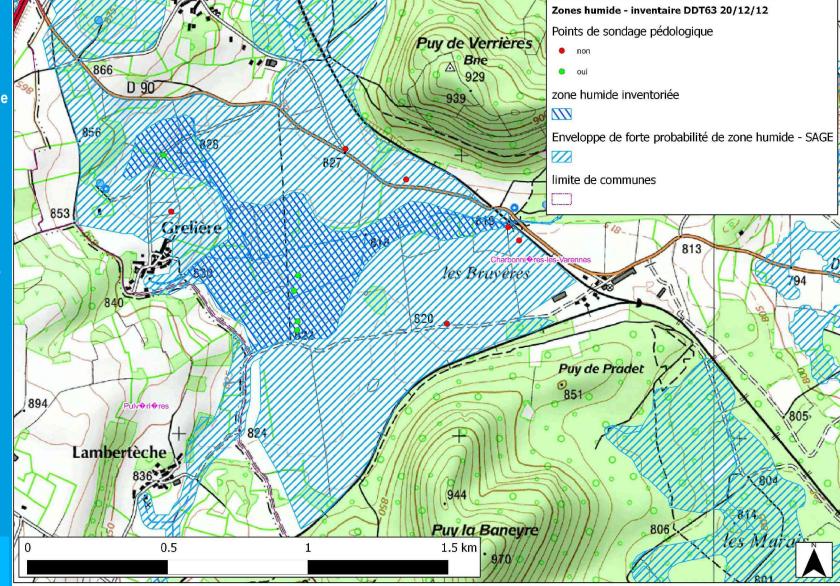
Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

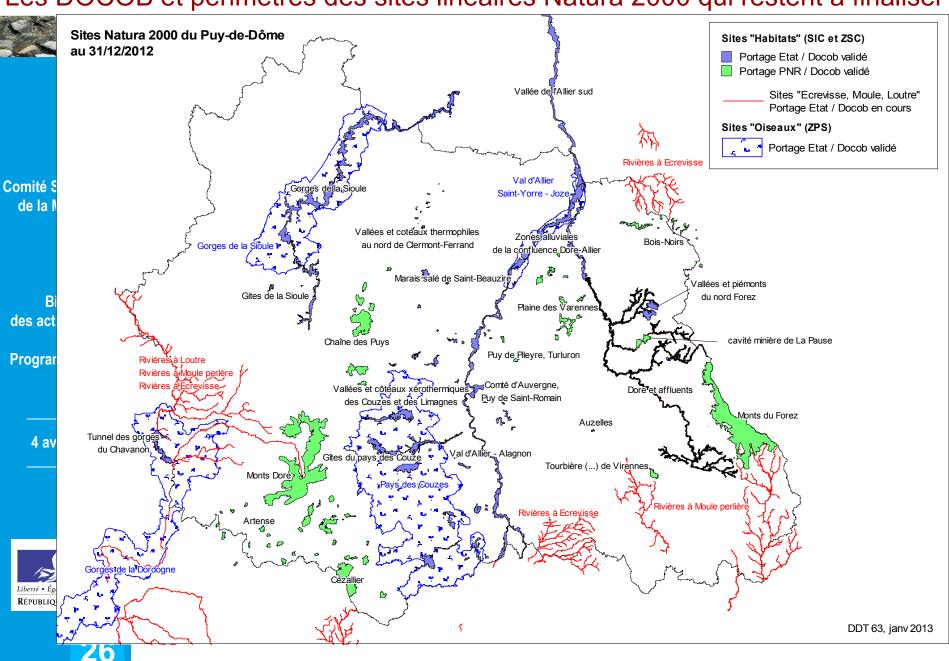
4 avril 2013





25

Les DOCOB et périmètres des sites linéaires Natura 2000 qui restent à finaliser





En utilisant l'expérience du site « Dore et ses affluents »

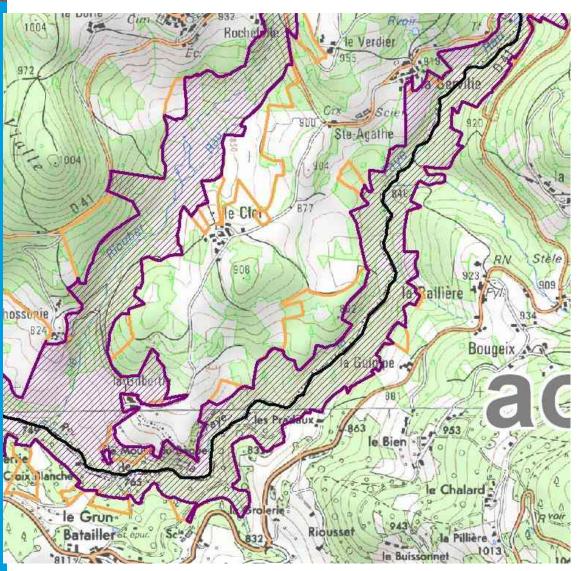
Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013





plusieurs réunions (Etat-PNRLF et 2 **COPIL) en 2012** pour travailler sur le périmètre et sur la rédaction du **DOCOB** y compris la charte



Éviter la destruction d'habitats et d'espèces communautaires en demandant des évaluations d'incidence Natura 2000 avant projet/activité

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013

283 dossiers ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence en 2012 : 199 déclaration/autorisation loi sur l'eau, 52 manifestations sportives, 13 ICPE, 6 défrichements, 1 permis de construire, 12 PLU

Concertation en cours pour étendre la liste des projets/activités soumis à évaluation d'incidence (arrachage haie, retournement prairie, voirie forestière, ...)











Limiter la présence du campagnol terrestre proposer d'autres alternatives

Contrat Natura 2000

Débute en mars 2013, pour 2 ans

Expérimentation sur une partie de la ZPS du pays

des couzes (2300 ha) en zone de basse densité

Budget de 54.000 € financé à 100% par le MEDDE

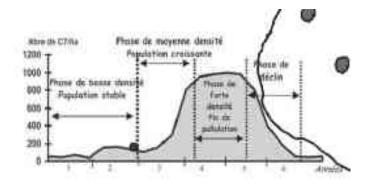
Expérimentation du piégeage collectif (50 exploitations) avec

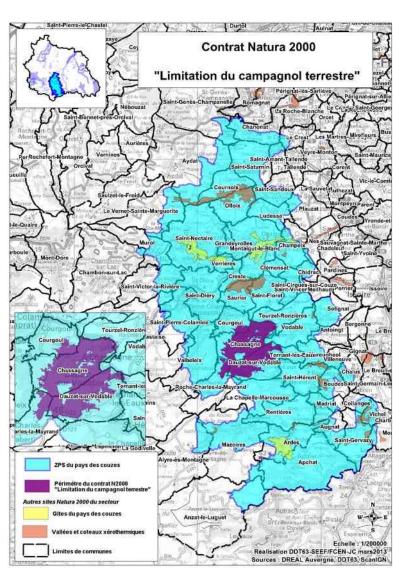
des mesures d'accompagnement type perchoirs, nichoirs...

2 périodes de 7 semaines de piégeage / an,

au printemps et à l'automne









Des contrôles avec des suites administratives ou pénales

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Dans le domaine de l'eau :

361 contrôles réalisés dont 98 non conformes

31 PV transmis (C5 ou délits)

75 rapports avec suite administrative

Dans le domaine de la nature :

173 infractions relevées : engins motorisés (19), déchets (8), chasse (98), prévention incendie (6), animaux domestiques (2), établissement élevage - protection faune (19), pêche (21) 76 PV, 43 timbres amendes, 3 avertissements

et une réforme de la police de l'environnement au 1/7/2013 suite à l'ordonnance 2012-34



Principaux apports de la réforme de la police de l'environnement

Sur le volet administratif

Comité Stratégique de la MISEN 63

Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



1- Une extension des outils de la police administrative : le nouveau chapitre I du titre VII du livre I, uniformise les outils de police administrative (qui existaient en particulier pour les « ICPE », les « IOTA »)

2- Le respect des libertés individuelles dans l'accès aux domiciles et aux locaux

- 3- La rédaction du rapport contradictoire de manquement administratif
- 4- La compétence liée du Préfet pour la mise en demeure (de régulariser la

situation administrative, de respecter les prescriptions imposées) et les possibles décisions

contradictoires de sanctions administratives (consignation, suspension, travaux d'office, amende et astreinte)



Principaux apports de la réforme de la police de l'environnement

Sur le volet pénal

Comité Stratégique de la MISEN 63

1- Compétence des fonctionnaires et agents dotés de fonctions de PJ

=> « inspecteurs de l'environnement »

Bilan des actions 2012

Programme 2013

2- Pouvoirs des fonctionnaires et agents dotés de fonctions de PJ :

l'accès au locaux et la communication de documents, la vérification

d'identité et les règles de transmission des PV

- 3- Nouvelles incriminations et échelonnement des sanctions
- 4- La Transaction pénale, alternative aux poursuites



Bilan des actions 2012

Programme 2013

4 avril 2013



Obstacle Couze d'Ardes



Restauration habitat – Train du Puy de Dôme

Merci pour votre attention



Remblais illégal dans le lit majeur de l'Allier